

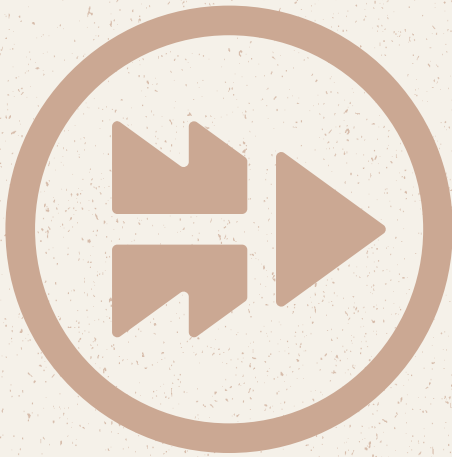
LATUQUE

DÉPÔT

**RAPPORT
FINANCIER**

2022





Le 14 juin 2023

**Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les membres,
Mesdames, Messieurs,**

Le rapport financier global transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation est la présentation des résultats financiers de Ville de La Tuque, ainsi que de ses compétences d'agglomération. Le rapport des auditeurs concernant ces états est, par la présente, déposé au conseil confirmant le respect des normes comptables canadiennes du secteur public.

De plus, il me fait plaisir de déposer, à votre attention, un sommaire du rapport financier pour les compétences d'agglomération et de nature locale concernant l'administration municipale de Ville de La Tuque, pour l'exercice financier qui s'est terminé au 31 décembre 2022. Ces renseignements sont extraits du rapport financier qui est déposé au ministère.



	2022 Réel	2022 Budget	Écart
Revenus			
Taxes et tenant lieu de taxes	373 023 \$	367 440 \$	5 583 \$
Quotes-parts	5 601 680 \$	5 601 680 \$	- \$
Transferts	3 895 244 \$	2 039 670 \$	1 855 574 \$
Services rendus	1 813 777 \$	1 002 530 \$	811 247 \$
Amendes et pénalités	77 564 \$	96 900 \$	(19 336 \$)
Autres revenus	20 447 \$	16 450 \$	3 997 \$
Total des revenus	11 781 735 \$	9 124 670 \$	2 657 065 \$

Dépenses			
Administration générale	903 100 \$	981 860 \$	(78 760 \$)
Sécurité publique	2 183 907 \$	1 705 620 \$	478 287 \$
Transport	609 310 \$	503 790 \$	105 520 \$
Hygiène du milieu	6 604 \$	9 800 \$	(3 196 \$)
Santé et bien-être	175 202 \$	170 890 \$	4 312 \$
Aménagement et urbanisme	4 655 113 \$	2 566 380 \$	2 088 733 \$
Loisir et culture	2 920 427 \$	2 869 300 \$	51 127 \$
Frais financement	67 622 \$	70 510 \$	(2 888 \$)
Total des dépenses	11 521 285 \$	8 878 150 \$	2 643 135 \$

Excédent 2022	260 450 \$	246 520 \$	13 930 \$
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

Pour 2022, la conciliation fiscale se chiffre à (292 074 \$) et se compose des éléments suivants :

Remboursements reçus dans le cadre des prêts FLI ou autres	144 173 \$
Transferts aux fonds réservés	(162 595 \$)
Transferts aux réserves financières	27 743 \$
Remboursement dette long terme et affectation à l'investissement	(301 395 \$)

À la fin de l'exercice, le déficit de fonctionnement à des fins fiscales pour les compétences d'agglomération se chiffre à 31 624 \$.

Au 31 décembre 2022, le montant des surplus, des fonds réservés et des réserves financières se détaillait comme suit :

Description	Solde au 1 ^{er} janvier 2022	Déficit-surplus et aff. 2022	Solde au 31 déc. 2022	Affectations 2023	Solde non affecté au 31 déc. 2022
Surplus (déficit)	163 883 \$	(195 507 \$)	(31 624 \$)		(31 624 \$)
Fonds roulement	128 986 \$	21 633 \$	150 619 \$		150 619 \$
FLI	741 329 \$	(64 828 \$)	676 501 \$		676 501 \$
Solde disponible règlements d'emprunt fermés	- \$	- \$	- \$		- \$
Réserve rôle foncier	282 034 \$	(27 743 \$)	254 291 \$		254 291 \$
Total	1 316 232 \$	(266 445 \$)	1 049 787 \$		1 049 787 \$



Au niveau de la section des investissements, les réalisations pour l'année 2022 s'élèvent à 268 100 \$ soit :

Description de l'immobilisation	Coût
Machineries, outillages et équipements	41 873 \$
Transport aérien	172 104 \$
Véhicules autres - incendie	54 123 \$

Les anciens fonds réservés répondant aux critères des revenus reportés sont les fonds suivants : Hydro-Québec, Gestion des terres publiques et Fonds des régions et de la ruralité. Leur solde au 31 décembre 2022 est aux montants respectifs de 369 003 \$, 2 146 552 \$ et 1 853 411 \$.

Les dépenses à constater et à pourvoir dans le futur se chiffrent à 521 147 \$. Le solde des dépenses à constater et à pourvoir dans le futur est composé de la dette à long terme en lien avec le fonds local d'investissement, ainsi que des prêts aux entrepreneurs dans le cadre de ce même fonds.

Au 31 décembre 2022, l'endettement total net à long terme est de 3 097 308 \$. À ce montant s'ajoute 26 550 \$ de dépenses d'investissements à financer.

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE (proximité)

	2022 Réel	2022 Budget	Écart
Revenus			
Taxes et tenant lieu de taxes	24 624 516 \$	24 028 050 \$	596 466 \$
Transferts	4 096 576 \$	3 627 380 \$	469 196 \$
Services rendus	714 303 \$	625 190 \$	89 113 \$
Imposition de droits	678 738 \$	517 000 \$	161 738 \$
Amendes et pénalités	150 565 \$	188 100 \$	(37 535 \$)
Autres revenus	729 431 \$	267 070 \$	462 361 \$
Total des revenus	30 994 129 \$	29 252 790 \$	1 741 339 \$

Dépenses			
Administration générale	4 527 299 \$	4 232 842 \$	294 457 \$
Sécurité publique	3 405 673 \$	3 400 359 \$	5 314 \$
Transport	5 960 818 \$	5 900 607 \$	60 211 \$
Hygiène du milieu	4 659 802 \$	4 687 968 \$	(28 166 \$)
Santé et bien-être	132 291 \$	132 291 \$	- \$
Aménagement et urbanisme	1 027 231 \$	1 063 998 \$	(36 767 \$)
Loisir et culture	4 896 141 \$	4 543 025 \$	353 116 \$
Frais financement	1 311 295 \$	1 287 410 \$	23 885 \$
Total des dépenses	25 920 550 \$	25 248 500 \$	672 050 \$

Excédent 2022	5 073 579 \$	4 004 290 \$	1 069 289 \$
----------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Pour 2022, la conciliation fiscale se chiffre à (4 234 213 \$) et se compose des éléments suivants :

Transferts aux réserves financières	12 740 \$
Remboursement dette long terme	(3 941 322 \$)
Transferts aux fonds réservés	1 18 849 \$
Diverses opérations reliées aux investissements ou autres	(424 480 \$)

À la fin de l'exercice, le surplus de fonctionnement à des fins fiscales pour les compétences de nature locale se chiffre à 839 366 \$.

Au 31 décembre 2022, le montant des surplus, des fonds réservés et des réserves financières se détaillait comme suit :

Description	Solde au 1 ^{er} janvier 2022	Déficit-surplus et aff. 2022	Solde au 31 déc. 2022	Affectations 2023	Solde non affecté au 31 déc. 2022
La Croche	68 228 \$	- \$	68 228 \$		68 228 \$
Parent	22 507 \$	- \$	22 507 \$		22 507 \$
Ville de La Tuque	4 885 056 \$	1 003 249 \$	5 888 305 \$	1 000 000 \$	4 888 305 \$
Total	4 975 791 \$	1 003 249 \$	5 979 040 \$	1 000 000 \$	4 979 040 \$



Les fonds réservés et réserve financière se détaillent comme suit :

Description	Solde au 31 déc. 2022
Fonds de roulement	315 803 \$
Solde disponible des règlements d'emprunts fermés	1 098 296 \$
Réserve élections	127 158 \$

Au niveau de la section des investissements, les réalisations pour l'année 2022 s'élèvent à 6 487 128 \$ soit :

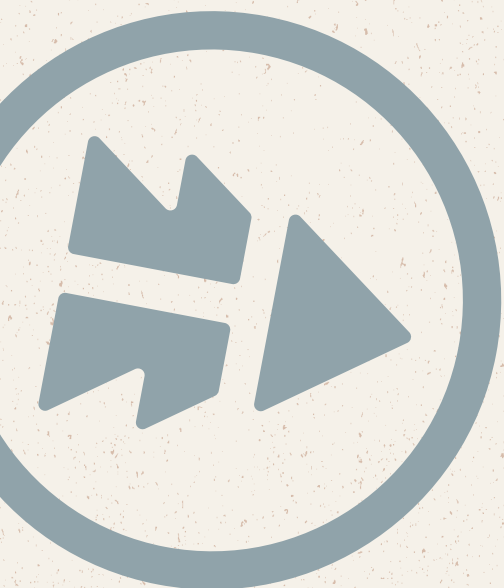
Description de l'immobilisation	Coût
Conduite d'aqueduc, d'égout et bassin d'épuration	1 933 147 \$
Chemins, rues, trottoirs et éclairage public	2 258 248 \$
Parcs et terrains de jeux	467 346 \$
Édifices administratifs	62 325 \$
Édifices communautaires et récréatifs	873 895 \$
Véhicules	479 542 \$
Machineries, outillages et équipements	31 327 \$
Autres	381 298 \$



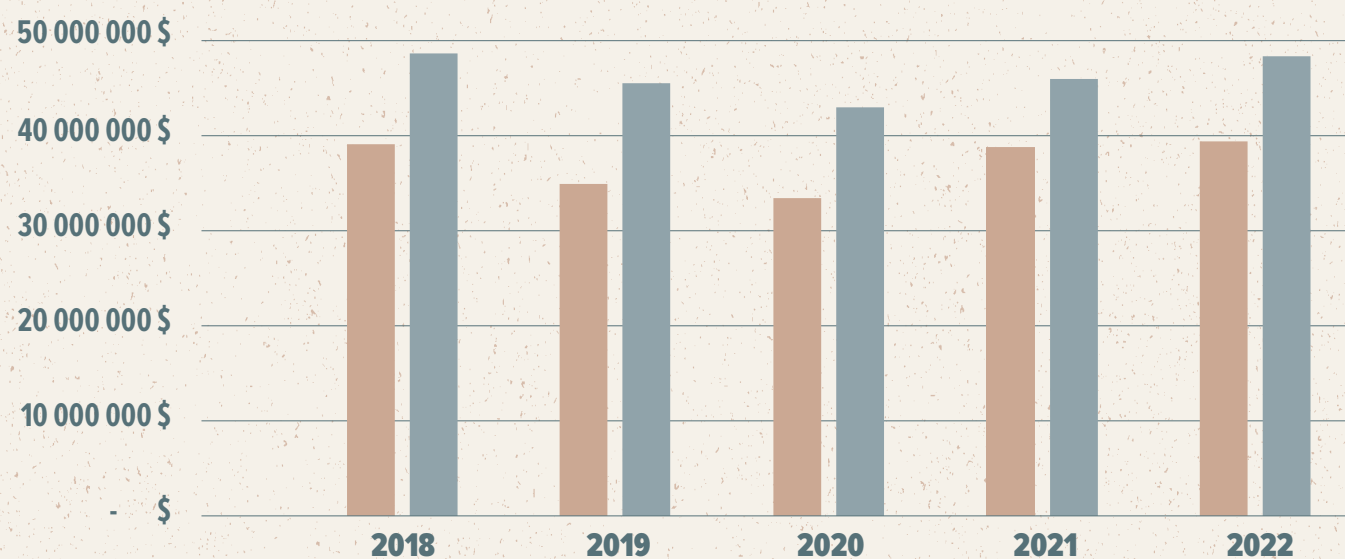
Les anciens fonds réservés répondant aux critères des revenus reportés sont les fonds suivants : Parcs et terrains de jeux et Réfection et entretien des voies publiques. Leurs soldes au 31 décembre 2022 sont aux montants respectifs de 16 954 \$ et 417 232 \$.

Les dépenses à constater et à pourvoir dans le futur se chiffrent à 993 933 \$. Au 31 décembre 2022, le solde comprend les frais d'émission de la dette à long terme, ainsi que les dépenses de fonctionnement financées à long terme.

Au 31 décembre 2022, l'endettement total net à long terme est de 36 255 213 \$. À ce montant s'ajoute 1 166 034 \$ de dépenses d'investissements à financer.



ANALYSE DE LA DETTE



Total dette à long terme	48 612 748 \$	45 468 348 \$	42 924 117 \$	45 996 763 \$	48 428 947 \$
Moins : Subventions	(5 634 747 \$)	(6 659 239 \$)	(5 862 294 \$)	(4 881 571 \$)	(6 998 582 \$)
Moins : Financement via fonds	(3 912 167 \$)	(3 886 715 \$)	(3 590 784 \$)	(2 283 434 \$)	(2 050 543 \$)
Total dette LT à taxer	39 065 834 \$	34 922 394 \$	33 471 039 \$	38 831 758 \$	39 379 822 \$

COMPOSITION DE LA DETTE - 31 déc. 2022

	Dette à LT totale	Subv. à recevoir	Fonds H.-Q.	Solde à taxer
Aqueduc et égout	13 372 500 \$	(2 290 606 \$)	- \$	11 081 894 \$
Infrastructures de loisir et culture	11 297 600 \$	(4 084 983 \$)	(1 478 949 \$)	5 733 668 \$
Véhicules	2 732 300 \$	- \$	- \$	2 732 300 \$
Bâtiments	6 628 400 \$	(622 993 \$)	(571 594 \$)	5 433 813 \$
Réf. rues, trottoirs et chemin ruraux	9 163 400 \$	- \$	- \$	9 163 400 \$
Équipements	287 900 \$	- \$	- \$	287 900 \$
Aéroport	711 100 \$	- \$	- \$	711 100 \$
Autres	4 235 747 \$	- \$	- \$	4 235 747 \$
	48 428 947 \$	(6 998 582 \$)	(2 050 543 \$)	39 379 822 \$



Depuis 2014, Ville de La Tuque s'est dotée d'une politique de gestion de la dette. En 2022, cette politique a été révisée pour, entre autre, adapter les ratios à notre réalité et ajouter la gestion des excédents. Cette politique comprend 3 ratios ayant une cible maximale. Pour l'année 2022, les 3 ratios sont respectés :

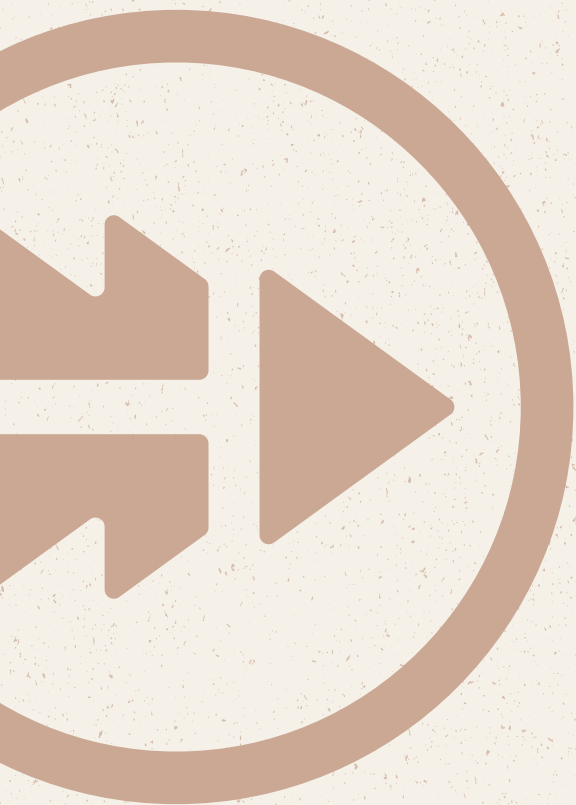
Ratio 1	
Dette à la charge de l'ensemble des contribuables (indicateur max. 16 %)	2022 réel 12,36 % 2021 : 12,86 %
Ratio 2	
Dette à la charge des contribuables en fonction de la R.F.U. (indicateur max. 3,75 %)	2022 réel 3,31 % 2021 : 3,51 %
Ratio 3	
Endettement par rapport à la valeur comptable nette des immobilisations (indicateur max. 65 %)	2022 réel 53,03 % 2021 : 57,25 %

Pour la gestion des excédents, la mesure quantitative à respecter concerne les excédents accumulés non affectés. Ceux-ci doivent représenter 6 % du budget pour un minimum de 2 millions. Pour 2022, l'excédent accumulé non affecté correspond à 14,65 %, soit 4 856 685 \$.

LES GRANDS RESPONSABLES DU SURPLUS DE L'ANNÉE 2022

La Ville de La Tuque termine l'exercice financier 2022 avec un surplus de 807 742 \$.

Surplus annuel 2022		807 742 \$
Revenus de taxations	243 000 \$	
Revenus tenant lieu de taxes	218 000 \$	
Revenus de droit de mutation et amendes	189 000 \$	
Économies sur les salaires dues au manque de main-d'oeuvre	514 000 \$	
Subventions MTQ (Double vocation, PAVL, PIIRL)	66 000 \$	
Intérêts banque, placement et arrérage taxes	369 000 \$	
Dépassements de coûts coll. transport déchets	(163 000 \$)	
Dépassements de coûts sur essence et entretiens véhicules	(263 000 \$)	
Dépassements de coûts pièces et accessoires	(223 000 \$)	
Dépassements de coûts honoraires professionnels	(177 000 \$)	
Total des explications (95,70 %)	773 000 \$	
Total du surplus non expliqué (4,30 %)		34 742 \$



En conclusion, Ville de La Tuque termine l'exercice financier 2022 avec un surplus de 807 742 \$ ce qui porte le montant total des surplus accumulés non affectés à 4 856 685 \$. Le conseil a affecté une somme de un million au budget 2023.

Suite à l'adoption de la politique de la gestion de la dette et des excédents en 2022, le conseil a réfléchi à différentes avenues afin d'affecter ce surplus accumulé. La prudence sera de mise compte tenu du contexte économique dans lequel nous évoluons depuis un certain temps.

Ces résultats ne sont qu'un résumé très sommaire de toutes les activités qui ont eu lieu en 2022. Le rapport détaillé sera disponible à compter du 30 juin 2023 au www.latuque.ca dans la section *services municipaux* onglet *finance*.

L'année 2022 a été marquée par le manque de main-d'oeuvre. L'organisation a mis les bouchées doubles pour continuer d'offrir un service de qualité à nos citoyens. Je tiens à remercier grandement l'ensemble des employés, cadres et syndiqués de la Ville de La Tuque pour leur implication.

Je tiens à remercier plus particulièrement l'équipe des finances. Tout au long de l'année, cette petite équipe effectue de nombreuses entrées de données avec une grande exactitude et une rigueur exemplaire, afin d'assurer une information financière fidèle et fiable. Comme je le fais publiquement, à chaque dépôt du rapport financier, je tiens à remercier mon précieux et compétent collaborateur, le trésorier adjoint, Monsieur Jean-Benoît Lafond, pour sa disponibilité et son dévouement. Toute cette belle équipe permet d'assurer à la population, que les résultats de 2022 sont le reflet exact des activités financières de la Ville, tant au niveau des compétences d'agglomération que de nature locale.

En terminant, je remercie messieurs le maire et les conseillers, madame la conseillère ainsi que le directeur général et le directeur général adjoint pour la confiance qu'ils m'accordent.

Christine Gervais, CPA auditrice
Directrice des finances et trésorière